



Dossier de préparation de la 1^{ère} séance du Conseil Municipal des Enfants 2016-2017

Le 14 octobre dernier, 12 enfants ont été élus au sein des 4 écoles de la ville d'Apt pour devenir membres du 1^{er} conseil municipal des enfants.

L'organisation au sein des écoles, la tenue de ces élections et la proclamation des résultats dans la salle des fêtes ont été l'occasion de constater l'engouement des enfants autour de ce projet.

Ce document vise à préparer la tenue de la 1^{ère} des trois séances que tiendra le Conseil Municipal des Enfants 2016-2017 au cours de son mandat d'un an.

Cette séance inaugurale vise à identifier 4 projets réalistes précis parmi ceux qui ont été portés, au cours de leur campagne, par les candidats au sein des 4 écoles de la ville et qui leur ont permis de remporter les suffrages de leurs camarades.

La date de la séance inaugurale est fixée au samedi 10 décembre 2016. Elle se déroulera de 11h00 à 12h00 dans le Salon Coquelicot de la Mairie (montée par l'escalier de la sous-préfecture). Chaque enfant trouvera un chevalet à son nom pour s'asseoir autour de la table. Des sièges seront installés sur les côtés pour permettre aux directeurs d'école, enseignants et/ou parents de prendre place dans l'assistance.

Ainsi que le montre l'ordre du jour (voir annexe), les jeunes élus seront assistés tout au long de la séance par Mme le Maire, deux Adjointes et le fonctionnaire référent du CME.

Toute information complémentaire à ce dossier peut être demandée par email au fonctionnaire référent du CME : Mme Joëlle Reynier – E. joelle.reynier@apt.fr

La presse sera informée par communiqué de la date de cette 1^{ère} séance du conseil municipal des enfants.

Annexes

- Ordre du jour du conseil municipal des enfants, samedi 10 décembre 2016, de 11h00 à 12h00
- Exemple de fiche projet pour la préparation dans les écoles des points 2, 3 et 4 de l'ordre du jour
- Liste des membres du conseil municipal des enfants
- Liste des cérémonies officielles 2017 auxquelles les enfants élus qui le souhaiteraient peuvent participer en se joignant aux élus adultes et peuvent aussi porter leur écharpe.
- Invitation personnelle de chacun des 12 jeunes élus au lancement de la soirée « Apt Ville de Lumières ».

Séance inaugurale du Conseil municipal des enfants

*Sous la présidence de Mme Dominique Santoni, Maire d'Apt,
de Mmes Véronique Arnaud-Deloy et Emilie Sias*

Ordre du jour

Samedi 10 décembre 2016 - de 11h00 à 12h00
Mairie d'Apt, Place Gabriel Péri
(Salon des Coquelicots)

1. Tour de table des enfants élus

Chaque jeune élu se présente en déclarant son prénom, son nom et le nom de son école.
(5 minutes au total)

2. Présentation de projets par les 12 jeunes élus (préparé dans les écoles)

Chacun des 12 jeunes élus présente son projet phare à l'assemblée. Il l'aura sélectionné parmi les différents projets présentés pendant sa campagne et qui, après consultation de ses camarades, est le plus populaire. Ce projet phare est celui qu'il voudrait soumettre au conseil municipal des enfants pour qu'il soit adopté et mis en œuvre en 2017.
(2 minutes par enfant)

3. Discussion sur les projets présentés (avec l'assistance du Maire)

Les jeunes élus discutent sur la base des 12 projets. Ensemble, ils repèrent si des projets se ressemblent. S'il y en a qui pourraient fusionner, être remplacés ou abandonnés et ceux qu'ils souhaitent retenir. Ensemble, ils dressent ensuite la liste définitive des projets à soumettre au vote de l'assemblée et la remettent au Maire.
(12 minutes)

4. Projets phare du 1^{er} conseil municipal des enfants

Le Maire lit à voix haute la liste des projets retenus. Chaque projet est soumis individuellement au vote de l'assemblée. Les 4 projets qui auront remporté le plus grand nombre de voix sont considérés comme adoptés. Les fiches correspondantes sont transmises au Maire qui a pour mission de les soumettre à son tour au conseil municipal des grands.
(10 minutes)

5. Mot du Maire

(2 minutes)





Fiche Projet

Ecole

Nom / Prénom du promoteur du projet : _____

Titre du projet : _____

Description : _____

Objectif(s) : _____

Qui profitera de ce projet ? _____

Combien de temps et quels moyens faut-il pour le réaliser ? _____

Remarques éventuelles : _____



**Liste des 12 membres du
Conseil Municipal des Enfants 2016
(3 élus par école)**

HENRI BOSCO			
BREMOND-PERCETTI Manon	F	16/07/2006	CM2 / Mme BARÇON
HOUDANE Othman	G	25/03/2006	CM2 / Mme MARKOVITCH
SAKSIDA Anton	G	29/12/2006	CM2 / Mme VEILLE

JEAN GIONO			
CHAUVIN--PAYS Inès	F	06/03/2006	CM2 / Mme BELTRAN
MALMEJAT Aubane	F	26/10/2006	CM2 / Mr MINEL
MARIE-JOSEPH-ANSEL Martin	G	10/04/2007	CM1 / Mr VOLPI

SACRÉ CŒUR			
KEEREMELCKBRUGGE Noann	G	18/12/2007	CM1 / Mme BELMONTE-GRAS
SIMONIN Natthane	G	22/03/2006	CM2 / Mme BELMONTE-GRAS
VICO Bérénice	F	22/01/2006	CM2 / Mme BELMONTE-GRAS

SAINT-EXUPÉRY			
BARBOSA DE ARAUJO Nadine	F	23/12/2006	CM2 / Mme BESSONNEAU
COLOMBON Lizéa	F	09/03/2006	CM2 / Mme VERNIS
TUDELA Lilou	F	12/01/2006	CM2 / Mme VERNIS



Liste des cérémonies officielles 2017

Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des Victimes Civiles
et Militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc

Lieu : Monument aux Morts

Dimanche 19 mars – 17h30 (rassemblement 17h15)

Journée Nationale de la Déportation

Lieu : Place des Martyrs de la Résistance

Dimanche 30 avril – 16h45 (rassemblement 16h30)

Armistice 1939-1945

Lieu : Monument aux Morts

Lundi 8 mai – 11h30 (rassemblement 11h15)

Journée Nationale d'Hommage aux Morts en Indochine

Lieu : Monument aux Morts

Jeudi 8 juin – 18h30 (rassemblement 18h15)

Commémoration de l'Appel du 18 Juin du Général de Gaulle

Lieu : Monument aux Morts

Dimanche 18 juin – 18h30 (rassemblement 18h15)

Libération de la Ville d'Apt

Lieu : Monument aux Morts

Mardi 22 Août – 18h30 (rassemblement 18H15)

**A ne pas oublier : le 9 mai marque la Journée de la Fête de l'Europe.
Cette journée est l'occasion de proposer des actions sur le thème
de l'Union européenne et de sa construction.**